

RSA
(Revenu
de
Solidarité
Active)
et
PAUVRETE

Synthèse de l'étude et préconisations

POURQUOI UNE ETUDE SUR « RSA ET PAUVRETE » ?

Le projet de Revenu de Solidarité Active (RSA) visait particulièrement les travailleurs pauvres, dont l'existence était soulignée depuis plusieurs années et devait également **favoriser la reprise du travail** des bénéficiaires du RMI : toute heure travaillée devait augmenter les ressources. Après une montée en charge progressive, fin mars 2010, la Caf comptait ainsi plus de **129 000 foyers allocataires du RSA en région Rhône-Alpes**. Après trois ans de mise en œuvre, au-delà de l'avantage immédiat pour ces ménages en situation très précaire, l'objectif de cette étude était de **voir si le dispositif permet de sortir de la pauvreté et/ou accompagne une précarisation du travail**.

L'analyse des parcours des allocataires dans le fichier des CAF, montre de **nombreux mouvements internes, « ascendants » et « descendants »**, entre les différents types de RSA. Le montant des revenus avec un SMIC et un complément de RSA activité étant dans la plupart des configurations familiales, en dessous du seuil de pauvreté, il est nécessaire de compléter l'observation statistique par une **analyse qualitative des parcours**. Ceux qui sortent du RSA sont-ils, pour une grande part, ceux qui y reviennent ? Quelle est la réalité de parcours véritablement « ascendants » ? Les expressions sur la « fracture sociale » ou « l'ascenseur social » en panne traduisent-elles le constat d'**une ligne relativement étanche en dessous et au-dessus de laquelle il y a du mouvement, sans parvenir à la traverser** ? C'est aussi l'objet de cette étude que d'éclairer cette question et peut-être de légitimer une observation plus fouillée.

LA METHODE EN QUELQUES MOTS ?

Pour répondre à ces questions, la MRIE a réalisé une étude sur « RSA et pauvreté » en partenariat avec **6 Cafs, 6 Départements de la région Rhône-Alpes et le Pôle d'Expertise Régional des Cafs**. Les départements concernés par ce travail sont : l'Ain, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône et la Haute-Savoie. Trois sources d'information différentes ont été utilisées : une enquête par questionnaire envoyée par courrier, des entretiens individuels ou collectifs et une exploitation des données des Cafs de la région. En tout, **70 personnes ont été interrogées** en face à face et **2 093 ont bien voulu répondre au questionnaire** (soit environ 22% des foyers interrogés et 2% de l'ensemble des allocataires à fin mars 2010).

Afin de donner **une image de leur « parcours »**, les allocataires ont été interrogés sur l'évolution de leur situation de mars 2010 à septembre 2011 (soit 18 mois) : situation socio-familiale et de logement, situation de revenus et difficultés financières éventuelles, emploi ou formation, santé, accompagnement, soutien extérieur, évolution dans le dispositif... Il s'agit d'une étude déclarative qui rend donc compte de la perception et du ressenti des personnes enquêtées sur leur situation. Cette dimension de ressenti, largement relayée dans la présentation des résultats, est une plus value essentielle de cette étude.

Cette synthèse revient sur **9 principaux enseignements** qui ressortent d'une lecture croisée des différents volets de l'étude. Quelques pistes de **préconisations**, qui n'engagent que la MRIE, sont ensuite proposées pour élargir le débat et tenter de répondre aux difficultés relayées par les allocataires, que nous remercions de s'être livrés à nous.

L'INSUFFISANTE INFORMATION SUR LE RSA

Un des premiers enseignements de l'étude est que les enquêtés ne disposent **pas assez d'information sur le RSA**. Elle ne leur est pas toujours transmise ou alors elle peut être **complexe** à présenter pour les professionnels et a fortiori à intégrer pour les allocataires. De fait, cela limite la capacité des allocataires à « être acteur de leur parcours ». Il faut cependant préciser que toutes les informations ne se valent pas et que certaines ont plus d'importance que d'autres. Tout d'abord, quelques enquêtés disent ne pas avoir recouru au RSA à un moment donné car ils ne savaient tout simplement pas qu'ils y avaient droit. Ensuite, le manque d'information vaut pour le terme RSA dont ils ignorent la signification. Il vaut aussi pour la catégorie à laquelle ils appartiennent (socle, activité ou les deux) : d'après l'étude des questionnaires, 44% des allocataires méconnaissent celle-ci au moment de la passation. A noter, on retrouve **un manque d'information dans les courriers destinés aux allocataires**. Par exemple, ils sont avertis d'une réduction ou d'une augmentation du RSA sans pour autant qu'il y ait de justifications. Enfin, bien plus problématique, les entretiens montrent que les allocataires du RSA activité n'ont pas toujours compris le fonctionnement du dispositif (cumul allocation + revenus du travail ; sortie à 1,04 smic). Ce à quoi il serait important de remédier.

DES PARADOXES PENALISANTS POUR LES MENAGES

La lisibilité insuffisante du dispositif du fait du manque d'information mais aussi du fait de sa complexité a été fortement relayée. Le dispositif apparaît lui-même comme un facteur de précarisation par l'effet de **l'irrégularité des ressources** qui déstabilise gravement la gestion de budgets déjà trop contraints. Un facteur important de pauvreté est de ne pas savoir ce que l'on va gagner le mois suivant. Dans le questionnaire, près de 9 allocataires interrogés sur 10 jugent, lorsque le montant change beaucoup d'un mois sur l'autre, qu'il est « difficile » voire « impossible à prévoir ». L'imprévisibilité des conséquences des changements de situation professionnelle a souvent des effets graves pour les ménages au RSA activité sur le plan financier.

La **difficulté de réactivité du dispositif** qui génère parfois des indus, l'impact réciproque des prestations du fait de périodes de référence différentes, sont des facteurs de précarité et de difficultés financières qui pénalisent finalement les ménages au lieu de les aider. Il y a donc une urgence à traiter ces limites institutionnelles pour que le RSA puisse véritablement jouer son rôle.

Enfin d'autres marges de progression sont apparues. Quelques allocataires ont fait part de leurs interrogations sur certains paradoxes du dispositif en particulier sur : le lien RSA et prime pour l'emploi, l'impact des aides au logement sur le RSA (et réciproquement) ainsi que la nature des revenus pris en compte dans le calcul du RSA. A ce sujet, **la prise en compte des ressources d'un jeune en apprentissage ou en début de carrière professionnelle dans le calcul du RSA du foyer** apparaît difficilement compréhensible. Les situations relayées attestent des difficultés financières engendrées pour les parents et des freins qui peuvent en résulter pour l'autonomie du jeune.

UNE PRECARITE DES CONDITIONS DE VIE : DES SITUATIONS DE « SURVIE »

L'impression de **survie** dans le dispositif est un premier constat qui ressort tant des questionnaires que des entretiens, avec force pour les allocataires du RSA socle seul. L'emploi fréquent du terme « survie » par les allocataires est en soi révélateur d'une situation qui est considérée comme ne relevant pas tant de l'ordinaire que de l'extrême. En cela l'étude rappelle des réalités de vie trop souvent relativisées alors même qu'elles ne sont pas acceptables et qu'elles portent atteinte à la dignité des personnes.

Pour tous, le contenu des entretiens traduit un quotidien fait de **privations, de renoncements et de frustrations**. Les résultats du questionnaire pointent, eux aussi, la **précarité des conditions de vie** : entre 17% et 19% des foyers vivent sans logement personnel, 58% des familles monoparentales vivent avec moins de 800€ par mois et 77% des personnes interrogées indiquent avoir rencontré des difficultés financières au cours des 18 derniers mois. Les difficultés financières se traduisent majoritairement par des découverts bancaires, mais aussi des dettes voire des situations de surendettement. Les allocataires interrogés ont souvent fait part des conséquences de ces limitations financières sur la satisfaction des besoins alimentaires.

Ces moyens d'existence limités conduisent effectivement à des **arbitrages** entre des besoins dits « primaires ». La **santé** fait souvent l'objet d'arbitrages. Et pourtant, près de 38% des personnes interrogées par questionnaire évoquent d'importantes difficultés de santé au cours des 18 derniers mois. Ces difficultés de santé risquent de devenir un frein à l'insertion professionnelle, symptôme de l'engrenage infernal dans lequel se retrouvent trop souvent les personnes pauvres ou en précarité.

UN IMPORTANT RECOURS AUX AIDES NOTAMMENT FAMILIALES ET AMICALES

L'étude rend compte **d'un important recours à une aide extérieure** sur le plan financier, alimentaire, vestimentaire ou autre. En effet, au cours des 18 derniers mois, 56% des allocataires ont été soutenus. Cette aide vient principalement de l'entourage de la personne : 83% des allocataires disent avoir été aidés **par des proches** contre seulement 29% par des institutions. Il s'agit principalement d'aide en argent ou en nourriture. Les entretiens insistent aussi sur le soutien des proches en particulier pour le logement, la garde des enfants et le soutien moral.

Deux enseignements peuvent être tirés de ces constats. Tout d'abord, le **fort recours à l'aide et l'orientation des aides pointent l'intense précarité dont souffrent les personnes**. Même pour les allocataires du RSA activité, dispositif pourtant censé améliorer le niveau de vie de travailleurs pauvres et non considéré comme un minimum social, un répondant au questionnaire sur quatre dit avoir recours à une aide alimentaire.

Ensuite, **ces constats rappellent l'importance de la solidarité et des relations sociales qui s'instaurent** autour de ce public en difficultés financières. Ils contrecarrent l'image de ce public considéré parfois comme « désocialisé ». Les phénomènes d'entraide apparaissent conséquents, bien que difficilement mesurables. On peut alors s'interroger sur ce qu'il adviendrait si cette solidarité n'existait pas.

LA FORCE DE LA STIGMATISATION

Les enquêtés ont fait part d'un **sentiment de honte**, manifesté à travers les qualificatifs employés (pauvre, profiteur, fainéant, pestiféré etc.). Pour schématiser, ce sentiment est plus fort pour les allocataires du RSA socle que du RSA activité. Et c'est logique dans la mesure où les seconds sont plus proches de la norme. **La stigmatisation résulte d'une construction élargie**. Elle est portée par l'environnement des allocataires, parfois par les intervenants sociaux ou les hommes politiques. Elle est diffuse dans l'ensemble de la société notamment parce qu'elle est relayée médiatiquement. Loin de la refuser, les allocataires peuvent eux-mêmes l'intégrer et l'appliquer à autrui. Cependant ils peuvent aussi tenter d'y résister en ne recourant plus au RSA ou en dissimulant leur condition à leurs proches.

Il est donc important **d'entendre la force de la stigmatisation à l'encontre des allocataires du RSA alors que la préoccupation de la lutte contre la fraude aux prestations a eu tendance ces dernières années à envahir le champ du discours sur la pauvreté**. Cela invite à réviser les priorités : le non-recours devrait plus inquiéter et la souffrance des allocataires interroger un dispositif qui panse plus qu'il ne guérit.

SOLITUDE ET REPLI SUR SOI

Les **difficultés des allocataires** ne sont pas seulement monétaires mais aussi **existentielles**. A ce titre, la solitude des allocataires est un fait qui ressort particulièrement de l'étude. Certes, cette réalité n'a rien de nouveau. Elle est bien connue des intervenants sociaux. Néanmoins en raison de sa persistance, il convient de la rappeler.

Premier élément témoignant de cette solitude, la composition des foyers allocataires du RSA : près de 8 personnes sur 10 ayant répondu au questionnaire n'ont pas de conjoint. Deuxième élément, la solitude a été largement énoncée au cours des entretiens pour tous. Il en va ainsi, plus particulièrement, pour les allocataires du RSA socle qui, malgré eux, se retrouvent comme enfermés chez eux. Sans emploi, ils sont aussi sans activité. Ils entretiennent très peu de contacts avec l'extérieur. Plus que la pauvreté, la solitude peut être une réalité insupportable pour eux.

Un levier exprimé comme un élément nouveau et important du dispositif tient à **la participation des allocataires** pour ceux qui y en ont fait l'expérience. Elle apparaît comme essentielle pour retrouver à la fois la dignité, faire bouger des fonctionnements inadaptés et produire même des effets inattendus en termes d'insertion. Ce dernier point, ressorti de certains entretiens, montre qu'au-delà du pansement monétaire parfois déstabilisant par les variations qu'il entraîne, une dynamique positive suppose surtout la reconnaissance de la place des « bénéficiaires » dans un dispositif dont ils puissent être d'abord des acteurs.

UNE GRANDE DIVERSITE DE VISAGES ET DE BESOINS

Si pour tous les allocataires interrogés, le RSA est un palliatif à une situation de précarité marquée, le profil « type » de l'allocataire du RSA est loin d'être unique. A travers l'analyse des entretiens comme dans la typologie statistique issue de l'enquête par questionnaire, ce n'est pas un visage qui se dessine mais plutôt **une multitude de visages**. Des visages différents par leurs caractéristiques socio-familiales, leur parcours, provenance et origine sociale, mais aussi par leur rapport au RSA : catégorie de RSA et « utilisation » de ce dernier. Pour certains, on évoque une « installation » dans le dispositif, pour d'autres, il s'agit davantage d'une étape dans leur parcours social et professionnel. L'analyse des résultats du questionnaire définit 8 grandes classes d'allocataires, regroupant des réalités de vie assez disparates.

Trois profils socio familiaux ressortent assez nettement de l'analyse dans le sens où ils renvoient à des besoins conséquents et très différents. Tout d'abord, **les familles monoparentales** représentent plus d'un tiers des personnes enquêtées. Il s'agit, pour plus de 90% de femmes. Ces dernières sont plus fréquemment à l'emploi. Cependant, cet emploi est souvent à temps partiel et leur inscription dans le RSA apparaît persistante. Malgré un soutien extérieur plus prononcé, ces familles semblent surexposées aux difficultés financières.

Ensuite, **les personnes les plus âgées** se différencient assez nettement des autres enquêtés. Dans la classification statistique, ce public apparaît dans une catégorie spécifique qui représente 15% des personnes interrogées. Ce public évoque d'importantes difficultés d'accès à l'emploi, notamment du fait d'un âge avancé. L'accompagnement dont ils disposent grâce au RSA est plus fréquemment vécu comme un soutien, même si les personnes (ainsi que leurs accompagnants) se sont souvent dit découragées au cours des entretiens. Globalement, ce public renvoie une image assez pessimiste de son vécu : seulement 11% des personnes de 60 ans et plus, disent que leur situation s'est améliorée au cours des 18 derniers mois, contre près de deux fois plus toutes tranches d'âges confondues.

Enfin, le dernier public qui ressort de cette étude concerne **les personnes** (souvent des hommes) **seules sans logement personnel**. Ce public apparaît aussi dans une catégorie spécifique de la classification ; il représente 10% des personnes interrogées. Les situations sociale et professionnelle de ces personnes sont particulièrement précaires et ne semblent pas s'améliorer. A noter, par ailleurs, que les modalités de passation des questionnaires ont tendance à sous-évaluer ces situations.

La diversité des visages d'allocataires du RSA dont rend compte cette étude rappelle l'intérêt de **penser des réponses adaptées pour chacune des réalités de vie**. Pour identifier les besoins et donc les réponses à apporter, il est indispensable de bien cerner les caractéristiques de chacun. Ce qui implique de ne pas enfermer la personne dans une catégorie et de l'envisager dans sa globalité.

UNE PORTE DE SORTIE PAR L'EMPLOI CONVOITEE MAIS RAREMENT FRANCHIE

Les personnes interrogées ont rendu compte **d'un fort « lien » à l'emploi**. Ce lien ne se concrétise pas nécessairement par un accès à l'emploi, mais la recherche d'un emploi est une préoccupation pour une majorité. L'enquête par questionnaire indique que plus des trois quart des personnes interrogées ont cherché du travail au cours de cette période. En outre, 56% des allocataires interrogés ont travaillé sur cette période. Si **l'absence d'offres d'emploi** est la difficulté la plus souvent évoquée par les enquêtés, **les motifs évoqués par les personnes interrogées sont divers et nombreux** : difficultés de santé, de transport, de garde d'enfants, mais aussi « âge », fatigue, déception dans la recherche d'emploi et manque d'expérience professionnelle ou de formation.

Pour ceux qui en ont un, les entretiens montrent souvent **l'attachement au travail** même dans des conditions difficiles. Et force est de constater quand un travail leur est accessible, que c'est **un**

emploi dur, précaire, souvent à temps partiel, peu rémunérateur que les personnes enquêtées ou rencontrées peuvent trouver. Parmi les personnes ayant travaillé au cours des 18 derniers mois, 72% ont été concernées par le temps partiel et la moitié évoque des contrats aidés ou de moins de 6 mois. **Seules quelques exceptions font état de parcours véritablement ascendants** par l'accès à un travail stable à temps plein.

UNE SORTIE POSITIVE POUR UNE POIGNEE, UNE PAUVRETE PERSISTANTE POUR LA PLUPART

Pour donner une vue d'ensemble des résultats, il apparaît que la sortie du dispositif n'est positive que pour une poignée de personnes et que la majorité des allocataires du RSA en mars 2010 vit toujours une situation de pauvreté aujourd'hui. En ce sens, on ne peut pas dire que le RSA ait atteint ses objectifs.

Tout d'abord, revenons sur **l'évolution de la situation financière**. Dans le questionnaire, il apparaît qu'un peu moins d'un tiers des ménages enquêtés ont changé de tranche de revenus. Pour plus des deux tiers de ces derniers, il s'agit d'une amélioration financière¹. Des analyses complémentaires issues des fichiers des Caf et réalisées sur l'ensemble des allocataires du RSA à fin mars 2010, apportent des éclairages complémentaires et convergents sur la « sortie de la pauvreté ». La part de foyers dont les revenus sont supérieurs au seuil de bas revenus a légèrement augmenté sur la période d'étude : 12% de foyers concernés fin 2009, 17% deux ans plus tard². A noter toutefois que fin 2011, c'est seulement un sixième de la population totale étudiée qui n'est pas considérée comme pauvre au sens de la Caf. En outre, **les allocataires renvoient davantage une image de stagnation, voire de dégradation de leur situation**. Par rapport à l'évolution de leur situation en 18 mois, une petite moitié évoque une stabilisation, 30% une dégradation et 20% une amélioration. Intéressons-nous à présent à **la sortie du dispositif**. Premier élément marquant sur la sortie et qui ressort fortement de l'analyse des questionnaires : **l'ancrage dans le dispositif**. Plus une personne reste dans le dispositif RSA (et reste sans emploi), moins elle a de chance d'en sortir. Dans l'analyse des questionnaires, on observe notamment que les personnes qui ont touché du RMI ou de l'API avant la création du RSA ont moins souvent un travail et bénéficient plus souvent du RSA socle. De même les allocataires qui n'ont pas travaillé pendant les 18 mois d'étude, ont aussi une plus forte probabilité de ne pas travailler aujourd'hui.

En ce qui concerne la mesure de cette sortie, deux sources sont à considérer : les questionnaires et les analyses complémentaires issues des fichiers des Caf et réalisées sur l'ensemble des allocataires du RSA à fin mars 2010. La part de foyers sortis du dispositif apparaît sous-évaluée dans l'enquête probablement en lien avec les modalités de passation du questionnaire. On peut, en effet, supposer que les personnes ne relevant plus du RSA ont moins répondu au questionnaire (se sentant moins « redevables »). Ainsi, 18 mois plus tard, les fichiers Caf indiquent que **42% de foyers relevant du RSA en mars 2010 sont sortis** du dispositif au sein de la Caf où ils s'étaient inscrits (contre 29% des personnes interrogées par questionnaire). Que sont-ils devenus ? Une part d'inconnu persiste. On sait toutefois que sur les 42% de foyers au RSA en mars 2010 et qui ne relèvent plus de ce dispositif à fin septembre 2011, 25% sont encore allocataires de la Caf mais ne perçoivent plus de RSA. On peut donc en déduire une sortie du dispositif avérée pour 25%. En ce qui concerne les 17% restants, les conclusions sont plus approximatives. En effet, ces derniers ne relèvent plus de la Caf, ils peuvent avoir changé de département, relever désormais du minimum vieillesse... ou être réellement sortis de la précarité. Autre élément explicatif : sur les 129 000 foyers présents dans le dispositif en mars 2010, 3 300 bénéficient de l'AAH fin septembre 2011 (soit 2,6% de la population totale).

¹ Cela signifie que les revenus du foyer sont passés sur une tranche de revenus supérieure. Attention, les revenus ne tiennent pas compte de l'évolution éventuelle de la structure familiale.

² Pour mémoire, les données sur les revenus du ménage ne sont disponibles qu'à fin décembre de chaque année.

Les questionnaires apportent un éclairage supplémentaire sur la « qualité » de la sortie du dispositif : pour 44% des ménages sortis, aucun membre de la famille ne travaille, ce qui laisse présager la perdurance de situations financières délicates. Les entretiens confirment que **la sortie du RSA ne doit pas être pensée a priori comme une situation « favorable »**. En effet, sur 70 personnes interviewées, 16 sont sorties du dispositif. Parmi elles, 10 ne s'en sortent pas financièrement. Elles sont à l'AAH, au chômage ou au minimum vieillesse. A l'inverse, 6 ont connu une très nette amélioration de leur situation. Elles sont sorties de la pauvreté monétaire et de la précarité. Elles disposent d'un logement, d'un emploi et de ressources financières satisfaisantes. Pour elles, le RSA aura été clairement aidant.

Ainsi, que ce soit vis-à-vis des revenus ou vis-à-vis de la sortie du dispositif, la configuration majoritaire est plutôt à l'enkystement de la situation. Si le RSA peut être un coup de pouce à un moment donné pour certains, pour d'autres il est une situation durable, y compris le RSA activité qui accompagne la précarisation de l'emploi.

DES MARGES D'AMÉLIORATION

Il apparaît donc au terme de cette étude que le bilan est contrasté : les objectifs du RSA ne semblent que partiellement atteints et des marges d'amélioration semblent possibles. Il importe alors de se donner les moyens de poursuivre une observation qui permette d'évaluer l'évolution de ce dispositif et l'impact des préconisations qui pourraient être mises en œuvre pour l'améliorer.

QUELQUES PISTES DE PRECONISATIONS DE LA MRIE

Lors d'une réunion de travail avec certains membres du comité de pilotage et administrateurs, quelques pistes de préconisations ont été travaillées. Elles n'engagent que la MRIE et font écho aux difficultés et à certains paradoxes du dispositif RSA mis en évidence dans cette étude. L'intérêt de **sécuriser les parcours** est un élément transversal à retenir.

ACCES A L'INFORMATION : il nous semblerait nécessaire d'améliorer l'information sur le RSA. Trop d'éléments relatifs au dispositif ne sont pas assez connus et/ou compris par les allocataires actuels ou potentiels : public ciblé, modalités de recours, fonctionnement, droits et devoirs...

- Outre un renforcement de la communication auprès du public, ne serait-il pas possible de s'appuyer davantage sur les acteurs de proximité (centres sociaux, associations, CCAS...) ?
- Les courriers à destination des allocataires pourraient sans doute être plus explicites s'ils étaient travaillés avec des groupes de bénéficiaires du RSA.

IRREGULARITE DES REVENUS : l'irrégularité des revenus est un facteur de fragilité considérable confirmé par l'étude : comment mieux l'anticiper ?

- Afin d'éviter aux allocataires du RSA en cours de changement de statut³ de se retrouver sans aucun revenu pendant l'ouverture de droits, la mise en place d'avances sur droit supposé⁴ pendant ces périodes de transition pourrait permettre une meilleure sécurisation financière.

Exemple : Arrêtées au moment de la mise en œuvre du RSA, les avances sur droits supposés dans le cadre du RSA auraient été remises en place en Isère à la demande de 2 collectifs d'usagers, suivi du vote d'une délibération par l'assemblée départementale. Il s'agissait d'un nouveau système encadré à compter du 1er juillet 2011 selon des critères définis en commun avec le Département. Des freins techniques auraient empêché l'effectivité de cette mesure.

- Les difficultés financières récurrentes que relaient les allocataires renvoient à l'importance de travailler avec les banques pour limiter les pénalités et l'exclusion bancaire.

³ Passage à la retraite, changement de département...

⁴ Paiement anticipé alors que l'ouverture du droit n'est pas encore assurée.

INDUS : les indus impactent fortement l'équilibre déjà précaire des foyers allocataires du RSA. Certains indus sont administrativement inévitables quelle que soit la réactivité des allocataires pour informer d'un changement de situation. En outre la gestion de ces indus coûte cher à l'institution.

- Il semblerait légitime que la modification effective du droit, notamment en ce qui concerne l'APL, n'intervienne que dès lors que l'administration est effectivement en capacité de l'appliquer⁵. Il n'est pas normal que des personnes en situation de précarité fassent les frais de l'impossibilité du système administratif de faire preuve d'une réactivité suffisante.
- La fusion de la prime pour l'emploi et du RSA était une idée portée par Martin HIRSCH. L'impact réciproque des deux prestations est une cause importante de non-recours au RSA activité.

LA PRISE EN COMPTE DES REVENUS DES JEUNES EN APPRENTISSAGE OU EN DEBUT DE CARRIERE PROFESSIONNELLE DANS LE CALCUL DU RSA DU FOYER EST PROBLEMATIQUE.

- Il faudrait interpeller le législateur sur cette disposition qui pénalise les familles et/ou freine l'autonomie des jeunes. Il semble nécessaire de réinterroger cette disposition.

ACCES ET MAINTIEN DANS UN EMPLOI VALORISANT : les emplois pris par les allocataires sont très majoritairement précaires et les parcours souvent chaotiques.

- Il nous semble important d'associer les partenaires sociaux (et notamment les organisations patronales des branches les plus concernées par les publics travailleurs pauvres) à une réflexion sur la professionnalisation. L'ANACT⁶ pourrait être sollicitée pour contribuer à repérer et favoriser les marges de négociation pour que ces travaux soient attractifs.
- Les mouvements d'allers retours dans l'emploi et dans le dispositif montrent l'importance d'un accompagnement sur le long terme dans certains cas. L'accompagnement proposé dans le cadre du RSA ne pourrait-il pas, quand c'est nécessaire, se poursuivre au-delà du dispositif, pour permettre une véritable sécurisation professionnelle et une inclusion plus pérenne dans l'emploi ?
- L'hétérogénéité des allocataires interrogés dans l'étude rappelle la diversité des rapports à l'emploi et l'éloignement fort de certains publics. Ce constat montre l'importance d'une voie médiane entre renoncement à l'insertion professionnelle et insertion professionnelle à tout prix, qui allie accompagnement social et professionnel.
- Les expérimentations de financement du permis de conduire pourraient être développées pour favoriser la mobilité notamment en milieu rural.

EFFET DE STIGMATISATION : la stigmatisation liée au dispositif RSA et dont souffrent les allocataires a des effets néfastes sur l'image qu'ils renvoient aux autres et à eux-mêmes. La communication massive sur la fraude ne contribue-t-elle à cette stigmatisation ?

- Une communication plus équilibrée serait souhaitable avec le souci de contrer les idées reçues à l'égard des allocataires du RSA. Exemple : le document réalisé par ATD Quart-Monde avec la MRIE : « les idées fausses ça suffit ! »⁷.

ISOLEMENT : la solitude et le repli sur soi, manifestes dans l'étude, interpellent.

- Il semble important de développer différents dispositifs (collectif, individuel, participatif, créatif...) localement accessibles pour dépasser ces difficultés. Les accueils collectifs et « lieux ressources » soutenus par les Départements en sont un exemple.
- La communication autour de ces différents outils et lieux de « socialisation » ou de convivialité proposés par le Département ou par les acteurs locaux mériterait d'être renforcée sur les lieux fréquentés par les allocataires.
- Au-delà des dispositifs de socialisation on peut s'interroger sur : comment encourager les solidarités de proximité ?

SOLIDARITE ET SOUTIEN : l'importance de la solidarité témoignée par l'entourage de la personne est clairement mise en évidence dans l'étude : que se passerait-il sans ces soutiens ?

- Afin de mieux appréhender les difficultés et besoins du public (et pouvoir y répondre), il convient d'identifier précisément la nature et l'ampleur de la solidarité entre proches.
- L'aide des proches est effectivement prégnante et existe depuis très longtemps, il nous semblerait donc pertinent de travailler davantage avec le réseau personnel des allocataires les plus en difficultés pour leur apporter un soutien adapté et pérenne.

⁵ Aujourd'hui, selon la date à laquelle intervient un changement de situation (ex. reprise d'emploi), même si l'allocataire en informe aussitôt la Caf, celle-ci va lui verser le montant d'APL correspondant à l'ancien droit pendant encore 1 mois. Puis, la Caf va récupérer le trop perçu (indus) le mois suivant.

⁶ Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

⁷ <http://www.atd-quartmonde.fr/Les-idees-faussees-ca-suffit.html>

ENJEUX D'ACCOMPAGNEMENT : l'accompagnement proposé dans le cadre du RSA à certains publics est un outil central du dispositif qui pourrait constituer davantage un levier.

- La diversité des publics et besoins interroge : faut-il renforcer l'accompagnement de certains publics ? Comment penser des réponses adaptées pour tous ?
- Il semblerait pertinent de se donner les moyens d'aller davantage vers ceux qui n'expriment pas leurs besoins. La non-réponse à une convocation peut être le signe d'une personne qui va mal. Pourquoi ne pas se donner les moyens d'aller vers les personnes plutôt que de suspendre seulement l'allocation en attendant qu'elles réagissent ?
- Certains allocataires souhaiteraient pouvoir plus facilement changer de référent.

LA REALITE DE SURVIE : la réalité de survie de certains allocataires est très nette dans l'étude.

- Il est indispensable de mieux faire connaître les réalités de vie des personnes pour mieux les comprendre et les soutenir.
- Les résultats de l'étude sont à verser au débat concernant l'accès au RSA des jeunes de moins de 25 ans (hors étudiants), le relèvement des minima sociaux et le rapport entre les allocations familiales et le RSA.

LA PARTICIPATION DES ALLOCATAIRES DANS LES INSTANCES DU RSA : elle est apparue comme un élément très positif du dispositif : c'est une invitation à la renforcer quand elle existe et à la développer là où elle n'est pas encore en place en s'inspirant des bonnes pratiques.



Réalisé par la MRJE

Conduit par

Bruno LACHNITT, directeur
David GRAND, chargé de mission
Flora PERRIER, chargée d'étude
Laurence POTIE, chargée de mission
Mélanie TATE, chargée de mission

Avec

Clothilde BACHELLERIE, stagiaire (Université Lyon II)
Simon GERAUD, stagiaire (Université Lyon I)

et

Nicole AYED, secrétaire

En partenariat avec

Le **Pôle d'Expertise Régional des Caisses d'Allocations Familiales**

Les **Caisses d'Allocations Familiales**

de l'**Ain**, de la **Drôme**, de l'**Isère**, de la **Loire**, du **Rhône** et de la **Haute-Savoie**



et les **Départements**

de l'**Ain**, de la **Drôme**, de l'**Isère**, de la **Loire**, du **Rhône** et de la **Haute-Savoie**



Les dossiers de la MRIE 2012



14 rue Passet
69007 LYON

Tél. 04 37 65 01 93
Fax 04 37 65 01 94

mrie@mrie.org

www.mrie.org